

CALCUL DE L'AJUSTEMENT D'IMPÔT SUR LES FRAIS D'ÉMISSION EXCLUS DE LA BASE DE TARIFICATION
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2003
 (000\$)

No de liqne	Description	Solde moyen (1)	Taux (2)	Intérêts déductibles (3)	Taux d'impôt (4)	Sous-total (5)	Ajustement d'impôt (6) (5)/(1-32.4%)
1	Frais d'émission d'obligation avant le 01/10/1987	317	8,41%	27	32,40%	9	<u>13</u>

Ces actifs ne sont pas reconnus dans la base de tarification, et par conséquent les frais financiers liés au financement de ces actifs sont à la charge des associés. Alors, lors du calcul de la dépense d'impôt, les frais financiers globaux sont déduits pour déterminer le revenu imposable et la dépense d'impôt à la charge des clients. Cette situation conduit à remettre aux clients une économie d'impôt provenant de la déduction de frais financiers à la charge des associés. Un redressement à la hausse de la dépense d'impôt est donc apporté afin d'attribuer l'économie fiscale aux associés qui supportent la charge financière.